

Au voilier de Lili

Association des personnes
handicapées de Lotbinière



Programmation

2023-2024

Soutien aux personnes et aux familles

SOUTIEN AUX PERSONNES

LOISIRS

Hockey cosom

Journées d'Activités du Voilier

Activités culturelles

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES

Épluchette

Soupers Fêtes des membres

Dîner de Noël

Cabane à sucre

Voyage de fin d'année

SOUTIEN AUX FAMILLES

Services de répits de fin de semaine

Répits spéciaux

Semaines de répit

Info activités et services: 418-881-3884 poste 111

Sans frais 1-877-881-3884 poste 111

Soutien aux familles poste 105





Soutien à la personne

LOISIRS 2023-2024

Règles pour les inscriptions aux activités

- 1. Pour avoir accès aux différentes activités de loisirs, la personne doit être membre actif de l'organisme, en date de l'inscription (frais de 20\$, valide du 1er avril au 31 mars de l'année suivante).**
- Afin de valider votre inscription aux différentes activités de loisirs, vous devez effectuer votre paiement **COMPLET, AVANT** la date limite, sans quoi vous ne pourrez participer aux activités pour lesquels les frais n'auront pas été payés. Si vous ne pouvez pas déboursier le montant total, il vous est possible de communiquer avec nous pour en discuter.
- Notez que, pour certaines activités qui ont lieu en même temps que les répits, le tarif reste le même pour les participants au répit. Activités concernées : journée d'activités, hockey cosom, activités occasionnelles, etc.
- Toutes les inscriptions, pour les activités de loisir, sont pour l'année. Aucun remboursement après la confirmation d'inscriptions et en cas de tempête.
- Aucune inscription, après la date limite.
- Pour les inscriptions au hockey cosom, l'organisme privilégie les joueurs inscrits lors de la dernière saison. Si, des places sont toujours disponibles, nous informerons les personnes ayant démontré leur intérêt.
- TOUTES LES INSCRIPTIONS doivent être retournées, AVANT le 22 mai 2023.**
- TOUTES LES INSCRIPTIONS** sont payables, par chèque, à l'ordre de l'APHL (**vous devez attendre d'avoir une confirmation AVANT de faire le paiement**).
- Afin de valider votre inscription, le montant indiqué dans votre confirmation doit être payé, selon les modalités choisies.**



Activités culturelles

Ateliers où les participant(e)s seront invité(e)s à expérimenter différentes activités culturelles: la cuisine, les arts, le théâtre, les sciences et encore plus.

IMPORTANT:

- le paiement, pour cette activité, se fera en 4 versements.
- les participant(e)s doivent apporter un lunch froid.
- il y a 2 groupes, pour cette activité (groupe 1 et 2). L'APHL se réserve le droit de répartir les groupes, selon les inscriptions.

Coût: 400\$ pour l'année (4 paiements de 100\$)

Dates de paiement: 15 juin 2023, 15 septembre 2023, 15 décembre 2023, 15 mars 2023

Lieu: APHL, 16 rue du Collège, Saint-Apollinaire

Moment et heure: 1 vendredi sur 2 (voir horaire selon votre groupe) 9h30 à 15h30

Nombre de participant(e)s: nombre variable, selon les besoins des personnes inscrites.



Hockey cosom

S'adresse aux membres âgés de 18 ans et plus. Prévoir l'équipement requis, ainsi que des frais supplémentaires, pour le tournoi provincial, au printemps 2024.

IMPORTANT:

- le paiement, pour cette activité, se fera en 2 versements.
- les participant(e)s doivent apporter un lunch froid.
- la priorité d'inscription est donnée aux joueurs qui font déjà partie de l'équipe.

Coût: 200\$

Dates de paiement: 15 juin 2023, 15 septembre 2023

Lieu: Centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire

Moment et heure: 1 vendredi sur 2 (voir horaire) 16h à 19h00 (16h00-17h00 souper, 17h00-19h00 pratique)

Journée d'activités du Voilier

Journée qui se déroulera en 2 volets. Les participants seront invités à choisir entre les 2 options, pour le matin. Par la suite, tous les participant(e)s seront invité(e)s à visionner un film, en après-midi.

Option 1, Les arts de Lili: les participant(e)s seront invité(e)s à exprimer et à expérimenter différentes formes d'art, telles que: le théâtre, l'art expressif, le bricolage, etc.

Option 2, Hop! On bouge!: permettre aux participant(e)s de bouger, tout en s'amusant! Au menu : yoga, exercices physiques, exercices de relaxation, jeux de motricité, etc.

IMPORTANT:

- le paiement, pour cette activité, se fera en 4 versements.
- les participant(e)s doivent apporter un lunch froid.
- il y a 2 groupes, pour cette activité, en avant-midi: les arts de Lili et Hop! On bouge!. L'APHL se réserve le droit de répartir les groupes, selon les inscriptions.

Coût: 200\$ pour l'année (2 paiements de 100\$)

Dates de paiement: 15 juin 2023, 15 septembre 2023

Lieu: centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire

Moment et heure: 1 samedi par mois (excepté en novembre et en juin, voir horaire) 9h30 à 15h00

Nombre de participant(e)s: nombre variable, selon les besoins des personnes inscrites.

Calendrier des activités de loisirs 2023-2024

Activités culturelles

GROUPE #1

8 septembre 2023	1 ^{er} décembre 2023	15 mars 2024
22 septembre 2023	15 décembre 2023	5 avril 2024
6 octobre 2023	19 janvier 2024	19 avril 2024
20 octobre 2023	2 février 2024	3 mai 2024
3 novembre 2023	16 février 2024	17 mai 2024
17 novembre 2023	1 ^{er} mars 2024	31 mai 2024
		7 juin 2024

GROUPE #2

15 septembre 2023	8 décembre 2023	22 mars 2024
29 septembre 2023	12 janvier 2024	12 avril 2024
13 octobre 2023	26 janvier 2024	26 avril 2024
27 octobre 2023	9 février 2024	10 mai 2024
10 novembre 2023	23 février 2024	24 mai 2024
24 novembre 2023	8 mars 2024	1 ^{er} juin 2024
		14 juin 2024

Hockey cosom

22 septembre 2023	15 décembre 2023	8 mars 2024
20 octobre 2023	12 janvier 2024	22 mars 2024
3 novembre 2023	26 janvier 2024	5 avril 2023
17 novembre 2023	9 février 2024	
1 ^{er} décembre 2023	23 février 2024	Dîner fin de saison (12h à 14h)
		19 avril 2024

Journée d'Activité du Voilier

30 septembre 2023
21 octobre 2023
9 décembre 2023

27 janvier 2024
24 février 2024
23 mars 2024

27 avril 2024
25 mai 2024

IMPORTANT

Activités culturelles et journée d'activités du Voilier

Une copie du certificat de naissance et un formulaire de la commission scolaire (qui vous sera remis lors de votre inscription) doivent être complétés et remis, à la date demandée, afin de valider votre inscription.

Activités occasionnelles

Pour toutes les activités occasionnelles, une invitation vous sera envoyée, au courant de l'année.

Épluchette
10 septembre 2023

Dîner de Noël
25 novembre 2023

Cabane à sucre
24 mars 2024

Voyage de fin d'année
15 juin 2024

Soupers fêtes des membres
Fêtes septembre, octobre et novembre: 11 octobre 2023
Fêtes décembre, janvier et février: 17 janvier 2024
Fêtes mars, avril et mai: 17 avril 2024
Fêtes juin, juillet et août: 19 juin 2024

Pour nous joindre:

Michel Lemay, directeur général, poste 102
Kim Bérubé, coordonnatrice, poste 111
Fanny Beaulieu, soutien aux familles, poste 105
Cindy Devost, agente liaison, poste 106
Rosalie Blanchet, agente liaison, poste 110
Sammy-Jane Bilodeau, agente de liaison, poste 109
Mariette Demers, comptabilité, 108
Répit fin de semaine, poste 121

En cas d'absence à une activité, veuillez nous en aviser, dès que possible, par courriel ou par téléphone.

Veuillez annuler votre transport, en téléphonant au
418-881-3884 poste 101

Règles concernant les inscriptions aux services de répit

Modifications pour les inscriptions au répit

« Inscription régulière à un répit (Maximum 2 répits par mois)»

La personne qui s'inscrit lors de la période d'inscription qui est envoyée, annuellement, à tous nos participants aura à payer pour les services de répit régulier de 48 heures, de 24 heures ou de 8 heures le coût qui est indiqué dans la politique concernant le service de répit.

« Inscription tardive à un répit »

La personne qui s'inscrit après la période d'inscription mais 30 jours avant la date du début du répit demandé aura à payer pour les tarifs réguliers pour les services de répit.

« Inscription en retard à un répit»

La personne qui s'inscrit après l'inscription tardive, mais avant le 14^{ième} jour précédant le début du répit demandé devra payer en plus du tarif inscrit dans politique concernant le service de répit une majoration de 10 \$ pour le service de répit.

« Inscription à un dépannage»

La personne qui fait une demande de dépannage entre 13^{ième} jour et le jeudi midi précédant le début du répit devra payer en plus du tarif régulier de répit une majoration de 20 \$ pour le service répit.

« Inscription à un dépannage d'urgence»

La personne qui fait une demande de dépannage entre le jeudi midi et le vendredi midi précédant le début du répit devra payer en plus du tarif régulier de répit une majoration de 30 \$.

« Annulation d'un répit»

La personne qui annule son répit après l'inscription aura à payer des frais de 15\$. La personne qui annule son répit après la 15^{ième} journée précédant le répit aura à payer des frais de 30\$.

L'appel du lundi fait par un responsable est un rappel et vous permet de donner les consignes pour le répit s'il y a lieu. Si il y a annulation après cet appel, des frais 50\$ vous seront facturés.

La priorité est accordée aux personnes vivant en famille naturelle. Toutes les inscriptions sont traitées dans l'ordre dans laquelle elles sont réceptionnées.

Pour qu'un répit ait lieu, il doit y avoir un minimum de 5 participants inscrits.

Maximum de 2 répits par mois. Possibilité d'un troisième, selon le nombre de places disponibles.

Pour les répits spéciaux, vous devez faire l'inscription pour le total du répit, c'est-à-dire, 72 heures

Tarifs pour les répits avec hébergement

8 heures: 60\$

24 heures: 100\$

48 heures: 200\$

Répit spécial de 72 heures: 300\$

Semaine de répit (arrivée à 9h00 et départ à 16h00): 500\$

DATES DE RÉPIT

RÉPIT

SEPTEMBRE 2023 Répît spécial de la fête du Travail (72 heures) 1-2-3-4 septembre 8-9-10 septembre 15-16-17 septembre	OCTOBRE 2023 29-30 septembre-1 ^{er} octobre 2023 Répît spécial de l'Action de Grâce (72 heures) 6-7-8-9 octobre 2023 13-14-15 octobre 2023 27-28-29 octobre 2023	NOVEMBRE 2023 3-4-5 novembre 2023 10-11-12 novembre 2023 17-18-19 novembre 2023
DÉCEMBRE 2023 1-2-3 décembre 2023 8-9-10 décembre 2023 Répît spécial de Noël (72 heures) 27-28-29-30 décembre 2023	JANVIER 2024 5-6-7 janvier 2024 12-13-14 janvier 2024 19-20-21 janvier 2024	FÉVRIER 2024 2-3-4 février 2024 9-10-11 février 2024 16-17-18 février 2024
MARS 2024 1-2-3 mars 2024 8-9-10 mars 2024 15-16-17 mars 2024	AVRIL 2024 5-6-7 avril 2024 12-13-14 avril 2024 19-20-21 avril 2024	MAI 2024 3-4-5 mai 2024 10-11-12 mai 2024 Répît spécial Fête des Patriotes (72 heures) 17-18-19-20 mai 2024
JUIN 2024 31 mai-1-2 juin 2024 7-8-9 juin 2024 Répît spécial de la St-Jean-Baptiste (72 heures) 21-22-23-24 juin 2024	SEMAINES DE RÉPIT 2024 Semaine #1 22 juillet 9h00 au 26 juillet 16h00 Semaine #2 29 juillet 9h00 au 2 août 16h00	

Effets personnels à apporter lors des répits

Vêtements

- espadrilles ou pantoufles antidérapantes
- 3 ou 4 chandails
- 3 ou 4 pantalons
- 3 ou 4 paires de bas
- 3 ou 4 sous-vêtements

Selon la saison

**** Il est très important de choisir les vêtements selon la saison et la température prévue ****

- Manteau chaud
- Pantalon d'extérieur chaud
- 1 ou 2 paires de bas de laine
- Bottes chaudes
- Tuque, bandeau ou casquette
- 1 ou 2 paires de mitaines ou gants
- 1 ou 2 foulards ou caches-cou
- Crème solaire
- Costume de bain
- Serviette de plage

Nécessaire de toilette

- brosse à dents
- dentifrice
- brosse à cheveux
- désodorisant
- Savon
- Shampoing
- Serviettes sanitaires (en quantité suffisante)
- Culottes de protections (en quantité suffisante)
- Rasoir et crème à raser

Médicaments

- **OBLIGATOIRE** : doit être dans un dispill de la pharmacie et bien identifié;

Portefeuille

- Doit contenir une copie de la carte d'assurance maladie et de l'argent de poche lorsque demandé. (Nous suggérons fortement que le participant n'emmène pas de montant d'argent trop élevé.)

Facultatif

- Lampe de poche
- Livres
- Toutou ou doudou

Identifier les effets et vêtements de votre enfant à son nom.

Si nous devons fournir des items manquants (dentifrice, désodorisant, etc.) nous devons vous en facturer le coût.

Tout le matériel électronique personnel est interdit durant les séjours de répit (cellulaire, tablette, gameboy, ipod, etc). Nous avons à notre disposition des tablettes que les participant(e)s peuvent utiliser lorsque l'activité le permet. Nous vous remercions de votre collaboration.